

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 11 AVRIL 2023**

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le Mardi Onze du mois d'Avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, à la salle du Conseil municipal en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRÉSENTS : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mme Mégane BOURGUIGNON – M. Louis ANDRE – Mme Nanouchka LOUIS – M. Sébastien THOMAS – Mmes Rebecca BELLEVAL – Elodie CLARAC – M. Emmery BEAUPERTHUY – Mme France-Enna URBINO – M. Michel HOTIN – Mme Marie-Renée ADÉLAÏDE – Mmes Sandra MOLIA – Mévise VÉRITÉ – M. Jimmy DAMO – Mme Nina PAULON – M. Stéphane URIE – Mme Marguerite MURAT – MM. David LUTIN – Julien DINO – Mmes Maguy BORDELAIS – Jocelyne VIROLAN.

ETAIENT ABSENTS : MM. Teddy BARBIN – Marcellin ZAMI – Josy LAQUITAINE (excusé ; pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – Mme Sylvia HENRY – M. Jules FRAIR – Mme Wennie MOLIA – M. Lucas ALBERI (excusé ; pouvoir donné à M. Guy BACLET) – Mmes Nadia CELINI – Yane BEZIAT – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE (excusé ; pouvoir donné à M. Julien DINO) – Patrice PIERRE-JUSTIN – Mme Ghylaine JEANNE.

.....
Date d'envoi de la convocation : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 23

Absents : 12

Procurations : 3

Appelés à voter : 26

Président de séance : Monsieur Cédric CORNET

Secrétaire de séance désignée à l'unanimité : Madame France-Enna URBINO
.....

**PROJET DE DÉCISION
MODIFICATIVE N°1
AU BUDGET 2023 DE LA VILLE**

CM-2023-2S-DAF-20

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2312-3 ;

Vu la loi n° 94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relative à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n° CM-2022-8S-DAF-127 du 15 décembre 2022 portant approbation du budget primitif 2023 de la Ville ;

Vu l'avis favorable rendu par la commission Finances et Transformation de l'Action Publique en date du 27 mars 2023 ;

Considérant la nécessité de modifier le budget primitif 2023 de la Ville ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des voix exprimées par : 24 voix pour ; 2 abstentions

DECIDE

Article 1 : D'approuver le projet de décision modificative n°1 au budget 2023 de la ville du Gosier, conformément au tableau ci-après :

A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Articles	Libellés	Montant des crédits ouverts avant DM n°1	Décision modificative n°1	Montant des crédits ouverts après DM n°1
21/12	2031	Réhabilitation du bâtiment de la police nationale	70 000,00 €	150 000,00 €	220 000,00 €
21	2135	Autres aménagements	426 500,00 €	245 000,00 €	671 500,00 €
21	2151	Travaux sur les réseaux	800 000,00 €	198 200,00 €	998 200,00 €
TOTAL DEPENSES				593 200,00 €	

Chapitres	Articles	Libellés	Montant des crédits ouverts avant DM n°1	Décision modificative n°1	Montant des crédits ouverts après DM n°1
13	1321	Subventions	0,00 €	71 500,00 €	71 500,00 €
021	021	Virement de la section de Fonctionnement	2 666 534,00 €	521 700,00 €	3 188 234,00 €
TOTAL RECETTES				593 200,00 €	

A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Articles	Libellés	Montant des crédits ouverts avant DM n°1	Décision modificative n°1	Montant des crédits ouverts après DM n°1
011	60612	Fournitures d'électricité	800 000,00 €	350 000,00 €	1 150 000,00 €
011	611	Contrat de prestations de services	1 717 574,00 €	450 000,00 €	2 167 574,00 €
011	60636	Vêtements de travail	129 400,00 €	200 000,00 €	329 400,00 €
011	6188	Divers	255 222,00 €	608 300,00 €	863 500,00 €
65	65748	Subventions de fonctionnement	305 000,00 €	-305 000,00 €	0,00 €
66	66111	Charges d'intérêts	986 000,00 €	125 000,00 €	1 111 000,00 €
023	023	Prélèvement de la section de Fonctionnement	2 666 534,00 €	521 700,00 €	3 110 034,00 €
TOTAL DEPENSES				1 950 000,00 €	

Chapitres	Articles	Libellés	Montant des crédits ouverts avant DM n°1	Décision modificative n°1	Montant des crédits ouverts après DM n°1
73	73111	Produit taxes foncières	16 200 000,00 €	1 450 000,00 €	17 650 000,00 €
73	73431	Octroi de mer	15 300 000,00 €	500 000,00 €	15 800 000,00 €
TOTAL RECETTES				1 950 000,00 €	

SYNTHÈSE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET 2023

SECTIONS	Montant des crédits ouverts avant DM n°1	Décision modificative n°1	Montant des crédits ouverts après DM n°1
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	49 400 000,00 €	1 950 000,00 €	51 350 000,00 €
Recettes	49 400 000,00 €	1 950 000,00 €	51 350 000,00 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses	16 562 006,00 €	593 200,00 €	17 155 206,00 €
Recettes	16 562 006,00 €	593 200,00 €	17 155 206,00 €
Total Dépenses	65 962 006,00 €	2 543 200,00 €	68 505 206,00 €
Total Recettes	65 962 006,00 €	2 543 200,00 €	68 505 206,00 €

Article 2 : D'autoriser le maire à signer tout acte relatif à cette affaire.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

14 AVR. 2023

Et publication ou notification

le 17 AVR. 2023

Fait et délibéré à Gosier, le 11 avril 2023

Pour extrait certifié conforme



La secrétaire de séance

- France-Enna-URBINO -